

# Sentier de Millevaches aux Oussines - Tracé temporaire

Plateau de Millevaches



Étang des Oussines (CP AMM)



Une agréable boucle au départ de  
Millevaches pour rejoindre le paisible  
étang des Oussines

Une pause à l'étang des Oussines ? Après tout il  
n'y a pas meilleur endroit pour profiter du calme  
du Plateau de Millevaches !

## Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 4 h 15

Longueur : 13.0 km

Dénivelé positif : 300 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle

Thèmes : Lacs et rivières

# Itinéraire

**Départ** : Maison du Parc, Millevaches

**Arrivée** : Maison du Parc, Millevaches

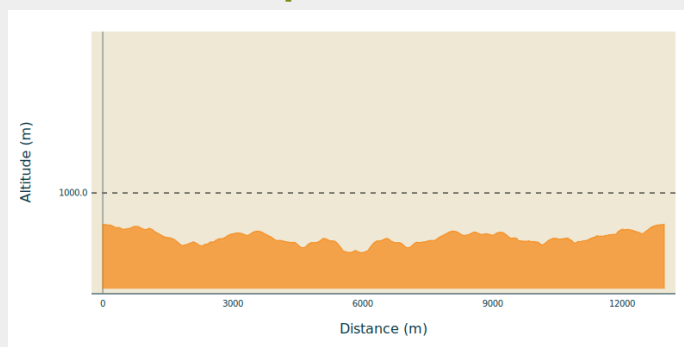
**Balisage** : — Balisage vert

**Communes** : 1. Millevaches

2. Chavanac

3. Saint-Merd-les-Oussines

## Profil altimétrique



Altitude min 834 m Altitude max 913 m


Descendre vers le village et tourner à droite vers l'église.

1. Contourner l'église par la gauche.
2. Longer la route de Saint-Merd-les-Oussines sur 130 m et tourner à gauche vers le Mas-Gimel.
3. Prendre à gauche. En bas, prendre la piste à droite.
4. Couper la route et prendre en face le chemin creux. Passer le moulin et le pont des Bauches, continuer jusqu'au carrefour des 3 communes.
5. Prendre le sentier en face qui part derrière le panneau « sentier de Millevaches aux Oussines ». Franchir le 1er passage randonneurs puis la digue empierrée et à 80 mètres, prendre à droite à hauteur la sente qui part entre les genêts et les fougères - Ne pas monter en face ni prendre à gauche.
6. Franchir un second passage randonneurs ; poursuivre tout droit en sous-bois - l'étang se dévoile peu à peu sur la droite ; passer un autre passage de randonneurs pour entrer dans la réserve naturelle. Monter à gauche puis franchir un autre passage de randonneurs. Descendre sur 100 mètres puis virer à droite dans la hêtraie/chênaie ; continuer à gauche en descendant le long de la clôture ; en bas, poursuivre à droite.
7. Au pont (ne pas le franchir, danger !), monter tout droit jusqu'au belvédère de la soupe au caillou. Pour le retour, même chemin qu'à l'aller en suivant le balisage vert jusqu'au carrefour des 3 communes (jalon 5). Au carrefour, prendre à droite puis à gauche jusqu'à Chavanac.
8. Passer entre l'église et la mairie et prendre en face la route de la Brugère. Devant la dernière ferme du village prendre la piste à droite qui va à Millevaches.
9. Au niveau de la source, prendre à gauche dans le bois puis traverser la zone humide sur le ponton. Remonter et prendre à gauche la route qui amène au gîte RETROUVANCE. Passer dans le petit jardin à gauche du gîte et prendre à droite puis à gauche la route qui ramène à la Maison du Parc.

# Sur votre route...



 Les Oussines (A)

 L'église Saint Jean-Baptiste de Chavanac (B)



*Rando Millevaches*  
NATURE EN LIMOUSIN

# Toutes les informations pratiques

## **i** Chiens de protection (itinéraire pédestre)

**PRUDENCE** : Chiens de protection des troupeaux

Ces chiens sont là pour protéger les troupeaux, il est conseillé d'adopter un comportement adapté lors de votre rencontre avec eux.

Nous vous invitons à consulter la page [En savoir plus](#) pour plus d'informations.



## **!** Recommandations

La chaussée de l'étang des Oussines est temporairement interdite d'accès. Vous avez tout de même la possibilité de découvrir l'étang en suivant l'aller-retour balisé en sens inverse (attention!) depuis le Carrefour des 3 communes (point n°5).

Passage au milieu des troupeaux de vaches et dans des zones naturelles sensibles. Adopter une attitude calme.  
Les chiens sont interdits.

## Comment venir ?

Accès routier

A 13,5 km de Meymac, prendre la D36.

## Parking conseillé

Maison du Parc, Millevaches

### **i** Lieux de renseignement

#### **Maison du Parc**

7 route d'Aubusson, 19290 Millevaches

accueil@pnr-millevaches.fr

Tel : 05 55 96 97 00

<https://www.pnr-millevaches.fr/vous-et-le-parc/decouvrir-le-parc/maison-du-parc/>



*Rando Millevaches*  
NATURE EN LIMOUSIN

# Sur votre route...

---



## Les Oussines (A)

Les Oussines : le mot vient de l'occitan limousin «aussina» qui désigne l'état d'une exploitation agricole ou d'une terre dépourvue d'un tenancier, donc inculte et retombée en friche.

Crédit : PNRML

---



## L'église Saint Jean-Baptiste de Chavanac (B)

Construite au XIIIe, cette église est dédiée à Saint Jean-Baptiste comme beaucoup de sanctuaires élevés par les moines-soldats. Elle conserve un charme certain malgré sa toiture d'ardoise un peu raide (elle était autrefois couverte en chaume).

Crédit : V.Mendras - CC HCC